

Orientation et information scolaires et professionnelles

Où est passé l'argent du ministère de l'Éducation?

Les bonnes nouvelles sont plutôt rares en matière de financement de l'éducation. Alors, quand le ministre de l'Éducation annonce un réinvestissement en éducation et un ajout de ressources, les gens tendent l'oreille et se réjouissent.

C'est ce qui est arrivé lors du Sommet du Québec et de la jeunesse en février

domaine, ce qui se traduit par des années perdues au cégep et à l'université, les jeunes s'apercevant alors qu'ils ont choisi une option qui ne les intéressait pas. L'un des premiers consensus du Sommet fut d'ailleurs de développer le soutien apporté aux jeunes en matière d'orientation scolaire et professionnelle.

de dollars pour l'embauche de personnes-ressources qualifiées afin d'offrir du soutien aux élèves et au personnel enseignant en matière d'information et d'orientation scolaires et professionnelles. Cette somme aurait permis d'embaucher entre 30 et 35 professionnels à temps complet. Pourtant, aucun poste n'a été affiché. »

La présidente de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, Louise Landry, était également extrêmement déçue. « La mesure est très claire. Les sommes sont dédiées à l'embauche de personnel qualifié en information et en orientation. Or, la très grande majorité des commissions scolaires n'ont embauché personne. Elles ont procédé à un véritable détournement de fonds. »

Pour Gaston Leclerc, président de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP), les directions des commissions scolaires sont extrêmement frileuses dans ce dossier. « Elles ont vécu 20 ans de compressions budgétaires continues et n'osent plus dépenser. »

Que fait le ministre de l'Éducation pour s'assurer que les sommes qu'il alloue à un secteur ne sont pas détournées à d'autres fins? Rien!

« Le ministère ne dispose d'aucune mesure contraignante pour s'assurer que l'argent qu'il verse aux commissions scolaires sert les objectifs qu'il vise. C'est le règne de l'imputabilité zéro! », affirme le président de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation (FPPE-CSQ), Pierre Bouchard. « La commission scolaire Marie-Victorin a poussé l'odieuse jusqu'à faire de l'attrition. Il y a moins de conseillers d'orientation cette année que l'année dernière. »

Des besoins énormes

Pourtant, les besoins en orientation et en information scolaires et profession-

Sommet du Québec et de la jeunesse



2000, lorsque le ministre François Legault a annoncé un réinvestissement important. Cette annonce s'est concrétisée dans la mesure budgétaire 30172, qui consiste en l'ajout de personnes-ressources qualifiées offrant du soutien aux élèves et au personnel enseignant en matière d'information et d'orientation scolaires et professionnelles. Le budget de cette mesure récurrente est de 20 millions de dollars en 2000-2001 et ira s'accroissant pour atteindre à terme 50 millions en 2002-2003. Pour les établissements privés, il existe une mesure similaire soit la 30182.

En annonçant cet ajout important de professionnels de l'éducation, le ministre répondait aux besoins exprimés par les jeunes lors du Sommet. En effet, ceux-ci ont déploré le manque de services dans ce

Aucun affichage de postes

Logiquement, cet ajout important de ressources financières aurait dû se traduire par l'ouverture de nombreux postes de conseillères et de conseillers d'orientation ou en information scolaire et professionnelle dans toutes les commissions scolaires du Québec. Or, ce ne fut pas le cas dans la majorité d'entre elles. À Montréal, on a même assisté à une légère réduction du nombre de conseillers en orientation et en information scolaires dans trois commissions scolaires : celles de Montréal, de la Pointe-de-l'île et English Montreal.

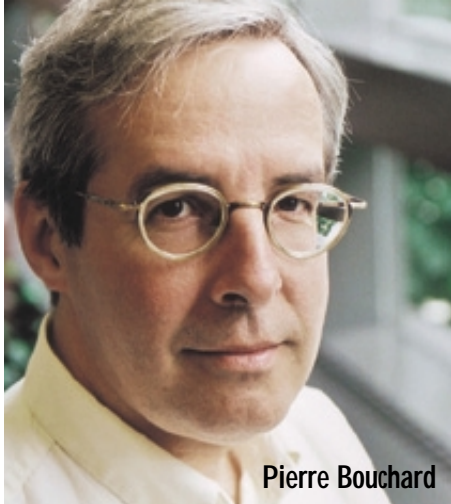
Le président du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation de Montréal, Jean Falardeau, est scandalisé. « Ces trois commissions scolaires ont reçu, en septembre dernier, deux millions

nelles sont énormes. En effet, comme les conseillers d'orientation ont été les premiers professionnels de l'éducation à être embauchés par les commissions scolaires dans les années 1960, bon nombre d'entre eux ont pris leur retraite au cours des dernières années et ils n'ont pas été remplacés.

Résultat : leur nombre est insuffisant pour offrir des services de qualité aux élèves. « Les conseillers d'orientation sont débordés, constate Jean Falardeau et, en plus, on leur demande de faire des tâches institutionnelles, comme étudier les dossiers des jeunes en provenance d'autres pays. Ce sont là des tâches importantes, mais ça leur laisse encore moins de temps pour rencontrer les jeunes et leur parler de leur démarche d'orientation. »

« Plusieurs conseillers d'orientation souffrent d'épuisement professionnel, enchaîne Louise Landry. Ils manquent de temps pour accomplir leur travail de manière professionnelle. Rencontrer un jeune pour discuter de son choix de carrière, cela prend du temps et ils en manquent cruellement. » En plus, ils doivent se préparer en vue de la réforme de l'éducation, se mettre à jour sur l'évolution du marché du travail, sur les nouveaux cours offerts, etc.

En ce sens, l'ajout de personnel prévu par le ministère de l'Éducation arrivait à point. Avec cet ajout de personnel, les conseillères et conseillers auraient vraiment pu se préparer à relever le défi « d'étendre



Pierre Bouchard

Stock/IN Blouin

le projet d'école orientante à tous les établissements d'enseignement », comme l'annonçait le ministre Legault à la suite du Sommet du Québec et de la jeunesse.

Quelques notes d'espoir

Le principal obstacle pour atteindre cet objectif se situe au niveau des commissions scolaires. C'est pourquoi tant la FPPE, l'AQISEP que l'Ordre des conseillers d'orientation fondent beaucoup d'espoirs sur les résultats du colloque qu'organise la Fédération des commissions scolaires du Québec sur l'information et l'orientation scolaires et professionnelles, les 15 et 16 février 2001, à Québec.

« Ce sera l'occasion de rencontrer les décideurs des commissions scolaires et de les convaincre de la nécessité d'utiliser les sommes disponibles pour soutenir l'information scolaire et professionnelle », affirme Gaston Leclerc.

Conseiller en information scolaire et professionnelle à Rouyn-Noranda, Éric Sinotte compte se rendre à ce colloque afin de poursuivre les démarches politiques auprès du ministère, des commissions scolaires et des écoles privées pour s'assurer que les milieux utilisent à bon escient les allocations prévues aux mesures 30172 et 30182.

« Déjà, nous avons réussi, dans notre région, à ajouter des ressources professionnelles, affirme-t-il. Notre programme prévoit que l'on commence à sensibiliser les jeunes dès le 3^e cycle du primaire. »

Le président du Syndicat des professionnelles et professionnels en milieu scolaire du Nord-Ouest a d'ailleurs informé les professeurs touchés par la disparition du programme d'éducation au choix de carrière (ECC) afin de s'assurer qu'ils puissent bénéficier de mesures de transition lors du choix qu'ils devront faire entre un statut de professionnel ou la poursuite dans le statut d'enseignant.

« Dans la région de Sherbrooke aussi, il y a des expériences intéressantes, renchérit Gaston Leclerc. Des anciens enseignants d'ECC ont obtenu une demi-tâche d'enseignement et une demi-tâche de professionnel. Certaines initiatives de ce genre commencent à prendre forme à travers le Québec, mais pas dans les grands centres », déplore le conseiller de la Commission scolaire de la Capitale.

Jean Falardeau sera aussi présent au colloque de la FCSQ en février à Québec, mais il craint la faible présence des professionnels en orientation et en information scolaires et professionnelles... à cause de la date. « Le mois de février est le mois le plus occupé pour les conseillers d'orientation, car les élèves doivent faire leur demande pour le cégep avant le 1^{er} mars. » De nombreux organismes ont fait cette remarque à la Fédération des commissions scolaires qui n'a pas bronché.

Luc Allaire
allaire.luc@csq.qc.net

| Mesure 30172 | | |
|---|----------------------|----------------------|
| | 2000-2001 | À terme |
| Soutien à l'information et à l'orientation scolaires et professionnelles..... | Ajout de 20 millions | Ajout de 50 millions |